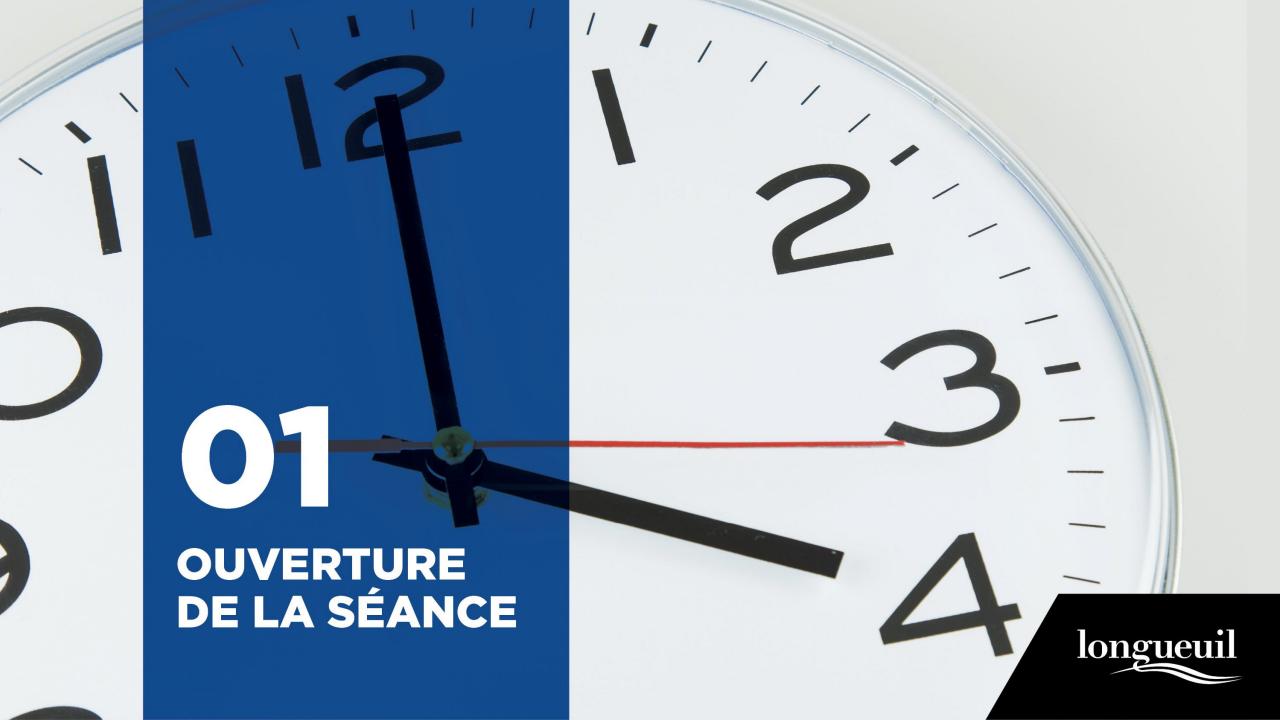
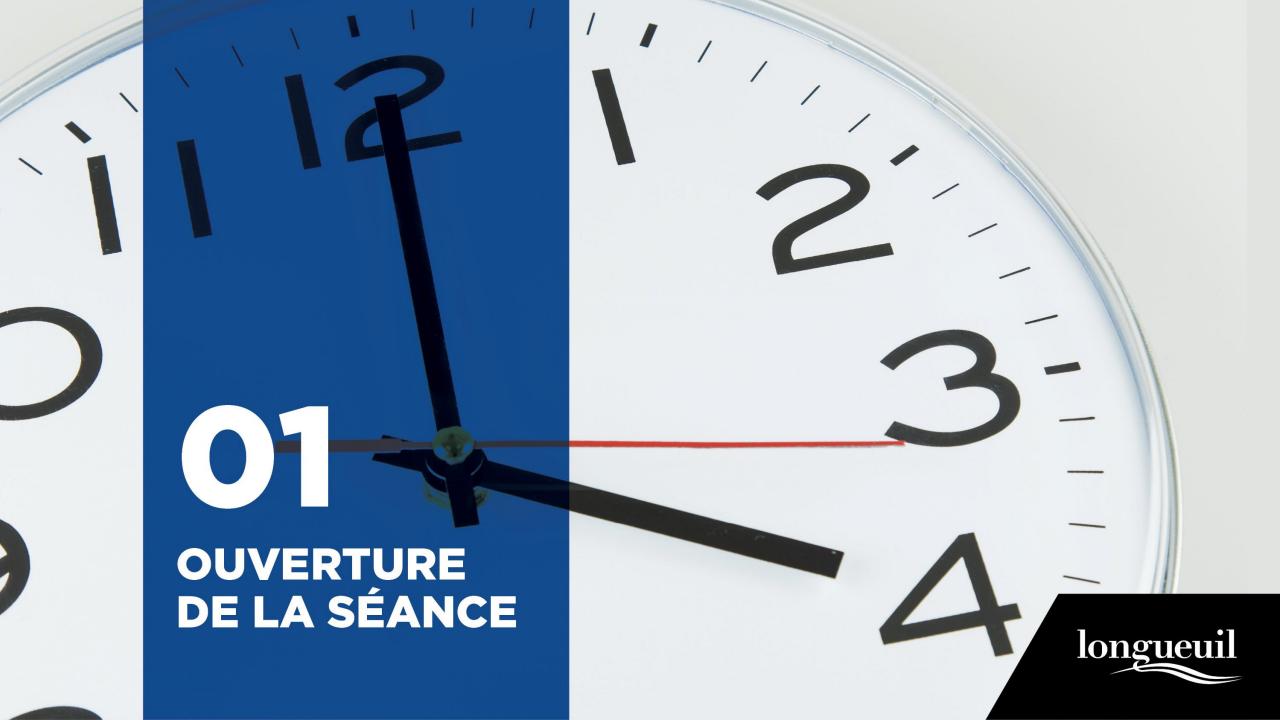


PREMIÈRE PARTIE











ADMINISTRATION ET ORGANISATION

CO-250218-2.1

Participation de la ville à la Communauté de pratique des municipalités durables (SD-2025-0017)

Le Réseau intersectoriel francophone pour les Objectifs de développement durable (RésODD) et l'Institut EDS (Environnement, Développement et Société) de l'Université Laval, en collaboration avec la Ville de Victoriaville et la Chaire de recherche municipale pour les villes durables, proposent de mettre à profit leur expertise pour aider les municipalités à atteindre leurs objectifs de développement durable.

L'adhésion à la Communauté de pratique ne demande aucune contribution financière et fournit des exemples d'expériences municipales, des formations et des groupes de travail qui visent à surmonter les éventuels obstacles à l'atteinte des objectifs environnementaux poursuivis par la Ville.



Communauté de pratique des municipalités durables

Première rencontre 25 novembre 2024





















FINANCES

CO-250218-4.1

Approbation du budget du Conseil des arts de Longueuil pour l'exercice financier 2025 (SD-2025-0038)

Le 18 janvier 2023, la Ville de Longueuil et le Conseil des arts de Longueuil ont signé un protocole d'entente concernant l'aide financière accordée au fonctionnement et au soutien des activités du Conseil des arts de Longueuil.

Le Conseil des arts de Longueuil a pour mission de soutenir la création, la production, la diffusion et le rayonnement des artistes et des organismes artistiques professionnels de Longueuil et de favoriser leur reconnaissance, tant à Longueuil qu'à l'extérieur de la ville. Il assure ainsi aux citoyennes et aux citoyens une vie artistique enrichissante.

En vertu de la nouvelle politique d'indexation prévue à même le protocole d'entente de 2023, la subvention octroyée par la Ville de Longueuil passe de 643 050 \$ en 2024 à 662 342 \$ en 2025.



FINANCES

CO-250218-4.2

Octroi d'une aide financière ponctuelle à la Société d'histoire de Longueuil (SD-2025-0011)

La Société d'histoire de Longueuil, organisme reconnu par la Ville depuis de nombreuses années, souhaite publier une brochure historique de prestige en commémoration du 400e anniversaire de la naissance de Charles Le Moyne, fondateur de Longueuil, et en faire le lancement lors de la journée de fondation de Longueuil, le 24 septembre 2025.

La publication pourra être distribuée gratuitement aux citoyens longueuillois intéressés et aux dignitaires lors de son lancement. Le document pourra aussi être diffusé à toute autre occasion de rassemblement commémoratif jugée adéquate, ainsi qu'aux membres de la Société d'histoire de Longueuil. Ce projet constituera un véritable apport pour la visibilité de la Ville et pour la diffusion de son histoire.



FINANCES

CO-250218-4.3

Appui à la demande de financement présentée par Mission Unitaînés dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes (SD-2025-0092)

La Ville de Longueuil et Mission Unitaînés se sont unis pour la mise sur pied d'un projet de construction de 100 logements à but non lucratif pour les personnes âgées à faible revenu. Le projet est en cours de construction sur un terrain près du boul. Roland-Therrien. Dans le cadre de la réalisation de ce projet, Mission Unitaînés entreprend de végétaliser les milieux de vie de l'immeuble. La Ville souhaite appuyer demande de financement de l'organisme auprès du Fonds Municipal Vert.

Si cette subvention est accordée, elle permettra de payer jusqu'à la moitié des coûts admissibles, ce qui couvrirait une partie de l'aménagement paysager, réduisant ainsi les coûts devant être assumés par la Ville en vertu de l'entente.









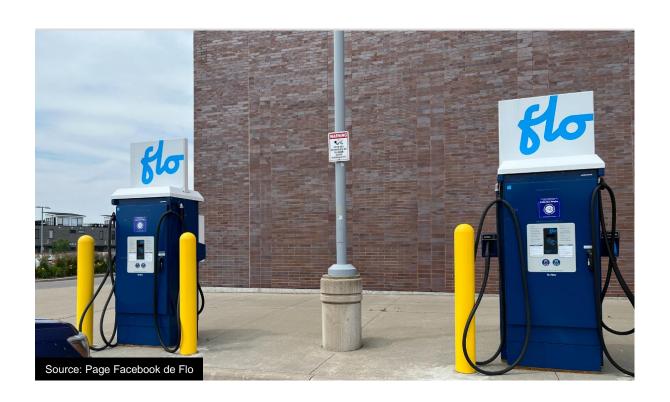
CO-250218-6.1

Adjudication du contrat LONG-24-0147 pour la réalisation de travaux d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (SD-2025-0081)

Des travaux d'installation de huit bornes de recharge doubles d'AddÉnergie (Flo) sont prévus dans quatre stationnements municipaux :

- Parc Immaculée-Conception (Saint-Hubert)
- Parc Michel-Chartrand (Vieux-Longueuil)
- Bibliothèque Georges-Dor (Vieux-Longueuil)
- Centre communautaire René-Veillet (Greenfield Park)

Une demande pour une aide financière a été transmise dans le cadre de l'appel des propositions pour le programme *4 500 bornes* d'Hydro-Québec. Le montant potentiel pour l'aide financière pour l'installation de huit bornes de recharge doubles est d'une valeur de 24 000 \$ par borne double, pour un total de 192 000 \$.



CO-250218-6.2

Adjudication du contrat LONG-24-0180 pour le réaménagement des aires de jeux aux parcs Génération et Jubilée (SD-2024-3190)

Au parc Génération (secteur LeMoyne), en plus de la reconstruction des aires de jeu, le contrat inclut des travaux de réaménagement de la placette, des sentiers, la bonification du terrain de pétanque, l'ajout d'équipements innovants favorisant les interactions multigénérationnelles et inclusives ainsi que le remplacement de l'abri-soleil. Au parc Jubilee (arr. Greenfield Park), le contrat inclut le réaménagement complet de l'aire de jeu, ainsi que l'aménagement d'une aire de rassemblement avec abri-soleil et la réfection des sentiers.

Pour les deux parcs, il est prévu de réaliser des travaux d'engazonnement et de plantation de végétaux permettant de bonifier la canopée urbaine ainsi que l'installation de mobilier urbain (bancs, tables à piquenique, paniers à rebuts et recyclage, supports à vélo, fontaine à boire).





CO-250218-6.5, 6.6 et 6.7

Attribution de gré à gré du contrat LONG-24-0218 pour l'acquisition de livres pour le Bureau de la culture et des bibliothèques, pour l'année 2025 (SD-2024-3110)

Pour remplir leur mandat, les bibliothèques de Longueuil voient à développer, entre autres, des collections de documents propres à encourager la curiosité intellectuelle et à stimuler le plaisir de la lecture. Les bibliothèques établissent un plan d'acquisition annuel en fonction des budgets qui leur sont octroyés. Les dépenses liées à l'acquisition de documents sont régies par la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (chapitre D-8.1) qui oblige les acheteurs institutionnels à acheter tous les livres dans au moins trois librairies agréées de leur région administrative.

La Librairie Alire, la COOP Édouard-Montpetit, la Librairie Le Fureteur seront les trois fournisseurs pour l'année 2025.



CO-250218-6.8

Attribution de gré à gré du contrat LONG-24-0223 pour l'abonnement à des ressources numériques pour les usagers des bibliothèques de Longueuil (SD-2024-3229)

Bibliopresto.ca est le fournisseur unique du service québécois de prêt de livres numériques (PRETNUMERIQUE.CA) pour les bibliothèques publiques québécoises et toutes les bibliothèques publiques du Québec y sont abonnées. Il s'agit de la ressource en ligne la plus utilisée dans les bibliothèques de Longueuil.

Dans le cadre du consortium d'achat des ressources numériques pour les bibliothèques publiques québécoises de Bibliopresto.ca, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) assument pour plusieurs produits 15 % des frais. Le consortium permet ainsi aux bibliothèques de Longueuil de faire des économies sur les abonnements aux ressources numériques.



CO-250218-6.9

Autorisation d'une dépense au contratcadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 2) (2024) (SD-2025-0033)

La Ville de Longueuil désire effectuer des travaux préparatoires pour l'aménagement d'un terrain urbain multisport au parc Lecavalier dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil, en partenariat avec la Fondation du CF Montréal.

Les travaux prévus dans le contrat 2024-PAR-666 incluent l'enlèvement d'un lampadaire, la construction d'une dalle de béton armé pour l'aménagement du terrain urbain multisport, l'alimentation électrique du lampadaire fourni avec le terrain multisport, l'alimentation électrique d'une station de vélo libre-service (BIXI), l'aménagement d'un sentier et d'une placette, l'aménagement paysager, le drainage et la gestion des eaux pluviales du site.









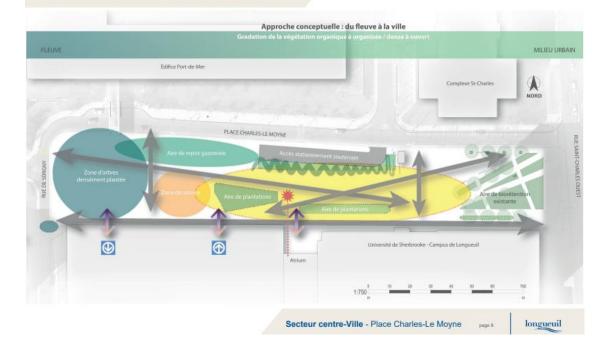
CO-250218-8.1

Adoption du règlement CO-2024-1296 ordonnant des travaux d'architecture de paysage pour le réaménagement complet de la Place Charles-Le Moyne (SD-2024-3067)

Dans le cadre des travaux d'architecture de paysage de la place Charles-Le Moyne, il est prévu d'aménager une place publique résiliente, inclusive et polyvalente. Du fleuve à la ville, la place accueillera un espace végétalisé où une canopée offrira un lieu de détente. En harmonie avec le cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics de la Ville de Longueuil, une œuvre d'art publique y sera intégrée.

Les travaux permettront d'offrir un milieu de vie de qualité et sécuritaire pour les citoyens, tout en créant un espace contribuant à l'atteinte de plusieurs objectifs municipaux, notamment grâce à la gestion optimale des eaux pluviales, la bonification de la canopée urbaine et la création d'un pôle de déplacements actifs.

SCHÉMA DE PROGRAMMATION DES ESPACES





CO-250218-8.4

Autorisation de lancement d'un concours pour la réalisation d'une œuvre d'art murale (SD-2025-0079)

Ce concours est lancé dans le cadre d'un important projet de réaménagement et d'amélioration des infrastructures d'un tronçon du chemin de Chambly au croisement de la route 116.

Le concours a pour objectif d'enrichir le patrimoine culturel en ajoutant une nouvelle œuvre d'art permanente de type mural. L'œuvre recherchée pour ce site présentera une signature artistique originale et sera réalisée à l'automne 2025.

Le dossier complet des candidats intéressés doit être reçu au Bureau de la culture et des bibliothèques, en un seul envoi, au plus tard le 20 mars 2025 à midi.



CO-250218-8.5

Approbation d'une convention d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets Fous du français (SD-2024-1087)

La Ville de Longueuil a obtenu une subvention de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour réaliser le projet *MC Challenge 12-17* à Longueuil, tel que proposé par les Productions End of the Weak, dans le cadre de l'appel à projets du programme Fous du français.

L'initiative permet de donner une voix aux jeunes à travers le rap en plus de promouvoir et valoriser la langue française.

Le projet se déroulera dans les écoles secondaires du territoire en mars et avril.

FQUS DU FRANÇAIS

CO-250218-8.6

Approbation d'une entente de contribution financière pour le réaménagement du domaine public dans le cadre de la construction d'un stationnement étagé (SD-2025-0152)

Ces espaces de stationnement seront loués par l'Hôpital Charles-LeMoyne afin de compenser la perte future de +/- 192 cases de stationnement, résultant de l'agrandissement de l'urgence de l'hôpital prévue à l'été 2025.

Une étude de circulation du secteur a démontré que le nouveau stationnement étagé augmentera le nombre de piétons traversant le chemin Saint-Charles et qu'il est nécessaire d'améliorer la sécurité des usagers se dirigeant vers l'hôpital. L'aménagement d'une traverse piétonne surélevée, l'ajout de lignage et de signalisation lumineuse, sur le domaine public, seront effectués.



CO-250218-8.7 et 8.8

Avis de motion d'un règlement ordonnant des travaux de mise à niveau des systèmes électromécaniques et de réfection de la toiture du Centre Lajeunesse et décrétant à ces fins, un emprunt (SD-2024-3186)

Le Centre Lajeunesse, situé dans le secteur Le Moyne de la Ville de Longueuil, abrite un gymnase, salle des spectateurs, une salle communautaire, une salle d'entraînement, des vestiaires, des salles de toilettes, des douches et des salles mécaniques. En raison de l'absence de climatisation, les usagers du bâtiment ressentent une chaleur accablante lors des périodes estivales. Les systèmes de production de chaleur ont atteint leur fin de vie et sont rendus propices à des pannes à très court terme. Il est requis de procéder à l'ajout de systèmes de ventilation et de climatisation pour offrir des conditions d'utilisation confortable aux usagers du bâtiment tout au long de l'année.





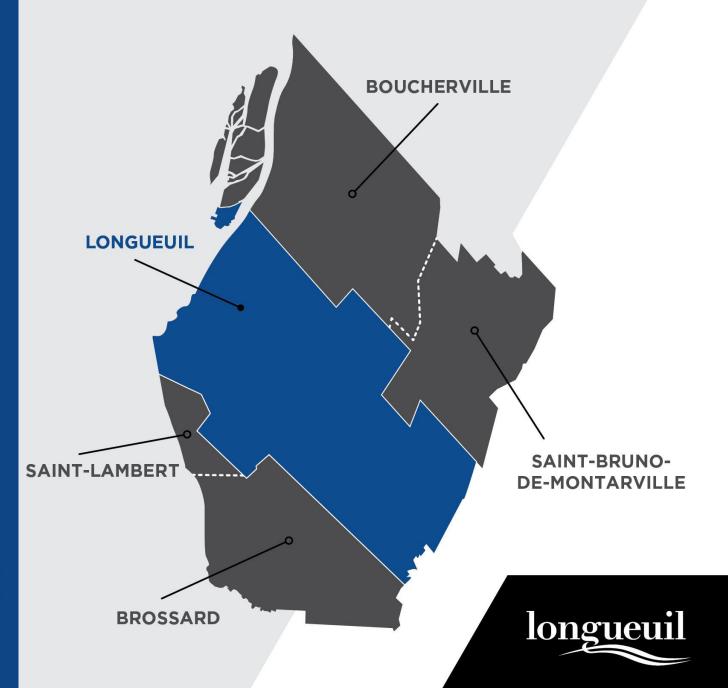




11 AFFAIRES DIVERSES



12
ORIENTATIONS
POUR LE CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION



ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250218-12.2

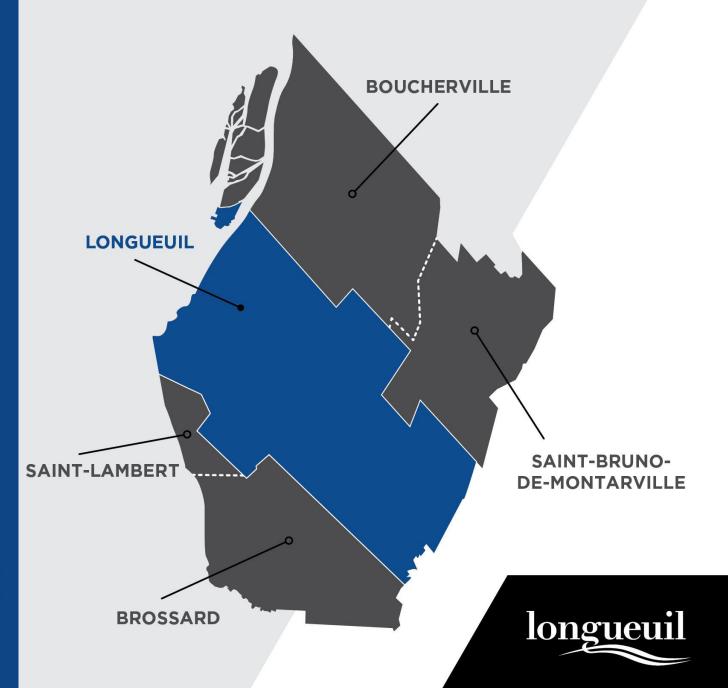
Appui au projet d'acquisition d'un bâtiment résidentiel par la Coopérative d'habitation La Visionnaire et confirmation de la contribution financière du milieu (SD-2025-0183)

Ce projet prévoit l'acquisition de logements locatifs de nature privée sur la rue Baron dans l'arrondissement de Greenfield Park, afin de transformer ceux-ci en logements de type hors marché, à but non lucratif. Un projet de rénovation des logements est prévu, ainsi qu'un possible agrandissement sur le terrain résiduel.

Le projet doit obtenir une résolution d'appui et l'engagement financier de l'agglomération de Longueuil pour pouvoir compléter le dossier de subvention du fonds de Desjardins. Du côté de la Ville de Longueuil, le montant de la contribution de 20 % des coûts de réalisation du projet est estimé à 987 498 \$. Ce montant sera remboursé intégralement à la Ville par la CMM en vertu de des ententes.



12
ORIENTATIONS
POUR LE CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION



ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250218-12.9

Appui au projet La Clé pour moi et autorisation du versement d'une contribution financière (SD-2025-0095)

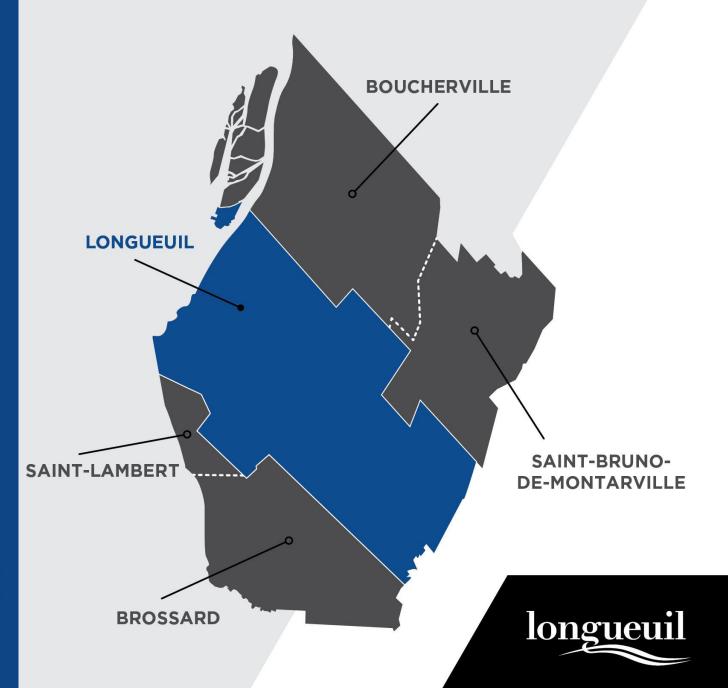
Ce projet vise un développement d'habitation offrant 14 logements sociaux et communautaires avec services d'assistance à des adultes semi-autonomes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme, sans déficience intellectuelle, ni trouble de comportement.

Il sera réalisé sur une partie du terrain de l'ancienne église Saint-Maxime, qui sera subdivisé pour permettre la création d'un lot distinct en vue de la réalisation du projet d'habitation.

Dans le cadre d'un projet financé par le programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), une contribution municipale est exigée et doit représenter au minimum 40 % de la subvention de base du ministère, soit 1 024 415 \$. Cette somme sera remboursée intégralement à la Ville de Longueuil par la CMM en vertu des ententes.



12
ORIENTATIONS
POUR LE CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION



DEUXIÈME PARTIE





PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL





Rappel des règlements

Afin de connaître notre règlement intérieur et comprendre le rôle de président d'assemblée, voici un rappel des consignes relatives à la période de questions:

- Déclinez votre nom et prénom.
- Vous avez 2 minutes pour poser votre question et celle-ci doit être directe, concise et non assortie de commentaires.
- Vous devez vous adresser au président et bien évidemment, votre question doit utiliser un langage convenable, respectueux et ne pas contenir de propos diffamatoires.

Si vous dépassez votre 2 minutes, je vous chuchoterai un petit « en terminant » afin de vous laisser conclure votre question.

La période de question n'est pas une tribune pour émettre des commentaires à l'égard d'un élu, d'un fonctionnaire de la Ville ou d'une situation que vous désirez dénoncer. Votre intervention doit rester dans le cadre d'une question posée à la présidence qui désignera un ou une élue désirant répondre à votre question.

Je me permets également de vous sensibiliser qu'après avoir posé votre question, vous devez regagner votre siège et il est strictement défendu de revenir au micro ou de parler si la réponse d'un élu n'est pas satisfaisante.

En conclusion, je suis conscient que bien des gens sont nerveux de se présenter au micro. Venir à cette instance décisionnelle du Conseil de Ville et y poser une question est un geste citoyen honorable que je salue. Je vous rassure que j'exerce mon rôle de président d'assemblée avec bienveillance et je serai très indulgent et pédagogique si c'est votre première fois.



FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE



MERCI DE VOTRE ATTENTION BONNE SOIRÉE!



longueuil.quebec